



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

## **Universitätsbibliothek Paderborn**

### **Observations De L'Academie Française Sur Les Remarques De M. De Vaugelas**

**Académie Française**

**La Haye, 1705**

A Monseigneur Seguier Chancelier De France.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52533](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52533)



A MONSEIGNEUR  
SEGUIER  
CHANCELIER  
DE FRANCE.



MONSEIGNEUR;

*Ce petit Ouvrage a si peu de proportion avec  
la grandeur de vos lumieres & de vostre di-  
gnité, que je n'aurois jamais eu la pensée de  
vous l'offrir, si vous ne m'aviez fait l'hon-  
neur de me tesmoigner que vous ne l'aurez  
pas*

## EPISTRE.

pas desagreable. Aussi ay-je creu que ce n'estoit qu'un effet de vostre bonté, qui ne de-  
daigne pas les moindres choses, & qui m'est  
une source continuelle de graces & de faveurs.  
C'est pourquoy MONSEIGNEUR, il  
me resteroit tousjours quelque scrupule, si en  
cherchant de quoy justifier ma hardiesse, je  
n'avois reconnu que ces Remarques n'ont rien  
de bas que l'apparence, & qu'il n'y a que le  
defaut de l'Ouvrier qui les puisse rendre in-  
dignes de vous estre presentées; Car sans dire  
icy que la connoissance des mots fait une partie  
de la Jurisprudence Romaine, & que plu-  
sieurs Jurisconsultes en ont composé des Volu-  
mes entiers, il est certain que la pureté, &  
la netteté du langage, dont je traite, sont les  
premiers fondemens de l'Eloquence, & que  
les plus Grands hommes de l'Antiquité se sont  
exercé, sur ce sujet. Outre cela, MON-  
SEIGNEUR, j'ay considéré, qu'à tant  
de glorieux titres que vostre vertu & vostre  
ministere vous donnent, vous en avez encore  
ajouisté un, qui ne me laisse plus d'apprehen-  
sion. C'est le titre de Protecteur de cette il-  
lustre Compagnie, qui rend aujourd'huy no-  
stre Langue aussi florissante que nostre Empi-  
re, & qui par les heureuses influences que  
vous respandez, sur elle, est devenuë comme  
une pepiniere, d'où le Barreau, la Chaire,  
&

## E P I S T R E.

& l'Estat, ne tirent pas moins d'hommes que  
 le Parnasse. C'est par ce titre que le grand  
 Cardinal de Richelieu a creu rehausser l'es-  
 clat de sa pourpre & de sa vie, & s'asseurer  
 l'immortalité; J'entens celle que ses actions  
 heroiques pouvoient bien luy faire meriter,  
 mais qu'elles ne pouvoient pas luy donner sans  
 l'assistance des Muses. Cette Protection,  
**MONSEIGNEUR**, en laquelle vous  
 avez succédé à ce Grand homme, est une  
 marque publique de l'estime & de l'amour  
 que vous avez pour nostre Langue, & pour  
 tout ce qui contribuë à sa gloire, & à sa per-  
 fection; Et certainement vous luy devez cette  
 reconnoissance de tant d'avantages que vous  
 en tirez, lors qu'elle vous fournit ses richesses  
 & tout ce qu'elle a de plus exquis pour former  
 cette divine éloquence, dont vous ravissez le  
 monde. Il est vray que si vous devez beau-  
 coup à nostre Langue, elle vous doit beaucoup  
 aussi; Car en combien d'occasions avez-vous  
 fait voir de quoy elle est capable, & jusqu'où  
 elle peut aller, quand on sçait dispenser ses  
 thresors, & faire valoir ses graces & ses beau-  
 tez? Elle n'a point de charme, ny de secret  
 qui ne vous soit connu; il n'y a point de genre  
 d'expression, auquel vous ne l'ayez sceu ac-  
 commodé, soit qu'il ait fallu comme en pleine  
 mer desployer les voiles de l'éloquence, ou vous

\* \*

tenir

## E P I S T R E.

tenir serré dans le détroit & dans la gravité du souverain Magistrat, ou estre l'Oracle des volontez du Prince seant sur son Thrône, ou dans son lit de Justice. Pour une fonction si auguste, le Ciel ne vous a rien refusé. Les deux talens, de bien parler & de bien escrire, qui sont d'ordinaire incompatibles en une mesme personne, se rencontrent en vous également eminens: Et ce qui nous comble d'admiration, c'est qu'on a peine à remarquer de la difference entre vos actions premeditées, & celles que vous faites sur le champ, & en toutes rencontres; tant il vous est naturel & ordinaire de bien parler, & d'estre toujours ou disert ou éloquent selon que le sujet le merite. Je sçay, MONSEIGNEUR, que vous aurez plus de peine à souffrir ce que je dis, que vous n'en avez à le faire. Ce sont pourtant des veritez reconnues de tout le monde, quoy que ce ne soient que les moindres de vos perfections. Mais je ne touche que celles qui regardent mon sujet, & je laisse à ces Grands hommes qui vous consacrent leurs Morales & leurs Politiques à parler de vos vertus, & à les porter aux Nations estrangeres & aux siecles à venir, comme un parfait tableau & un modèle vivant de tout ce qu'ils enseignent de rare & de merveillex. Aussi bien tant d'eminentes qualitez

EPISTRE.

litez ne sont pas la matiere d'une lettre, mais d'un Panegyrique, qui auroit desja exercé les meilleures plumes de France, si vostre modestie ne s'y estoit tousjours opposée. Toutefois, MONSEIGNEUR, vous n'empescherez pas qu'un jour, lors que le Ciel vous possedera, la terre ne vous comble de loüanges, & qu'après qu'on vous aura perdu de veüe, on ne revere les traces & l'image de vos vertus. Pour moy, je n'ay qu'à me tenir dans le silence de l'admiration, après vous avoir tres-humblement supplié de croire, que j'ay moins de veneration pour vostre dignité, que pour vostre personne, & que si cela m'est commun avec tous ceux qui ont l'honneur de vous approcher, & de vous bien connoistre, il n'y en a point aussi, qui ait l'avantage de se dire avec plus de sincerité, de soumission, & de reconnaissance que moy,

MONSEIGNEUR,

Vostre tres-humble, tres-obéissant,  
& tres-obligé serviteur,

C. F. D. V.

\* \* 2

PRE-